

LUMIERES SUR LA GENESE ET LA GENERALISATION DE LA CORRUPTION DANS LE TIERS-MONDE.

M. DERNOUNY

Ni claire, ni définie, la pratique de la corruption s'annonce multiple et variée au regard des différents cas de figure et d'engendrement que l'on peut observer. Généralisée aujourd'hui à la presque totalité des pays du tiers-monde (le monde occidental a mis fin à ce fléau au début de notre siècle), la corruption se présente comme répondant à ce vieux principe machiavélique, à savoir que "tous les moyens justifient la fin". En fait, malgré une désapprobation générale à l'endroit de ce fléau, tout le monde pense qu'il n'y a pour ainsi dire aucune alternative. Plutôt, la corruption semble inévitable, irremplaçable voire nécessaire. Et dans ce sens, elle peut, selon l'individu, répondre à une volonté d'ostentation, de prise de pouvoir ou tout simplement de gestion d'un pouvoir (réel ou symbolique) acquis, comme elle peut au contraire prendre valeur de protestation psychologique, sociale, culturelle, politique, etc...

Dans la présente note, nous tenterons dans une perspective diachronique, une approche des conditions d'émergence de ce fléau dans le tiers-monde, de relever certains éléments historiques sur la manière dont ce système s'est ébauché, cristallisé, voire transformé au gré des conjonctures particulières. Certes, la croissance urbaine, la création donc d'un cadre de vie nouveau sont pour une part importante dans l'explosion de ce système de la corruption, mais son origine se trouve incontestablement, entre autres, dans les modalités de l'instauration du système du pouvoir et la fonction des partis politiques.

Télescopage Institutionnel

A l'évidence, l'Indépendance, dans la majeure partie du tiers monde a permis l'affirmation, à travers les Etats nationaux succédant au pouvoir colonial, des identités nationales. Guidés par la

notion d'utilité et de la raison, appelés à mener la "double tâche de promouvoir le développement et d'incarner une identité propre", les états nationaux, et plus généralement les catégories dirigeantes, se sont présentés comme le premier ressort de l'épanouissement du citoyen (épanouissement sous tendant entre autres de mettre fin à l'aliénation, l'effacement des séquelles du passé : déportation, esclavage...).

Cependant, les transformations politiques enregistrées ont été acquises presque partout sans bouleversement des structures sociales. La petite bourgeoisie "riche" a progressivement pris la relève des métropolitains, parfois grâce à eux - ne remettant radicalement en cause ni l'idéologie coloniale, ni les inégalités sociales. En fait cette acculturation des Etats nationaux aux valeurs si visiblement rejetées auparavant intègre un processus normal, tant le pouvoir politique et culturel ne pouvait aucunement compter sur une assise économique du fait que l'industrialisation entreprise souhaitée ne relevait pas d'une bourgeoisie indigène.

Sans parler des régimes qui adoptèrent d'emblée la méthode autoritaire, bon nombre de dirigeants se sont tournés vers l'emploi d'un code symbolique accessible à tous, procédant ainsi à un télescopage de l'ancien et du nouveau. De fait, bon nombre de dirigeants ont repris le manteau de leaders messianiques, ont procédé à une réappropriation d'un système de pouvoir fortement ancré dans la tradition et la culture locale, ceci en vue de l'exercice et de la légitimation d'un pouvoir qui veut incarner néanmoins des idées neuves.

Seulement, cette seule manière de (ré) agir, les seuls prestige et force d'un dirigeant charismatique (en fait de nombreux Etats sont devenus la propriété en quelque sorte d'un dirigeant charismatique) ne peuvent suffire à mettre fin aux réticences ou aux rebellions, à cimenter au fil du temps, les relations qui s'établissent au sein d'une organisation (étatique ou de parti politique). D'où, par conséquent l'instauration d'un système de faveurs, et de contre récompenses (soit en fait la traduction d'un système de protection où le puissant accorde ses faveurs au faible qui doit, le moment venu, se montrer reconnaissant) ; faveurs ainsi négociées à travers une relation de patronnage et qui peuvent être octroyées à un individu ou à une communauté.

"Loi", "droit", ou la corruption comme violence légalisée :

Dans ce processus d'affirmation des pouvoirs nationaux, on notera l'émergence et l'affirmation de ce principe unique et rationnel : la loi écrite.

Que ce soit dans les dites "démocraties pluralistes" ou dans des pays à régime politique fortement autoritaire, c'est au nom de cette loi écrite, (décret dont la perception par l'ensemble de la société, majoritairement analphabète et pour le moins imparfaite et dont l'exécution est à son tour garantie par la force) que les uns et les autres en sont arrivés à s'imposer. Est-il erroné de voir là une reproduction par les états nationaux de la relation qui prévalait, du temps de la colonisation, entre l'indigène et le colon (qui impliquait souvent la misère pour l'un et l'aisance et la richesse pour l'autre, confortée par l'idéologie coloniale de la réussite : propagande coloniale + religion).

Ceci étant, certaines analyses, s'évertuent à considérer ce système de patronnage et de clientélisme, comme étant, sinon la reproduction, du moins la conséquence du système de dons et contre-dons, régissant les sociétés traditionnelles et tant décrit par les anthropologues. Ce rapprochement est, à notre sens, pour le moins hâtif, eu égard au rôle assigné à l'un et l'autre système respectivement dans les sociétés modernes et traditionnelles et surtout à ce qui caractérise celles-ci.

Système intégrant une morale (prudence, perspicacité, capacité mobilisatrice, sagesse...), des procédés politiques (basés sur l'instruction, le raisonnable et surtout l'expérience) ne permettant à aucune activité humaine de s'y soustraire, ni d'être régie par d'autres lois et principes, le système de don et de contre don avait en effet valeur symbolique. L'illustration extrême de cet état de fait se présente dans les offrandes aux saints locaux, garant de l'intégrité territoriale, et qui n'ont pour but que d'implorer ce faisant l'intervention divine. Ainsi donc le système de dons et de contre-dons, produit d'une société où les actes des hommes qui la constituent relèvent de l'intérêt collectif, se différencie du système de patronnage, de corruption fruit d'une société atomisée, mettant face à face des opportunités individuelles.

Ceci amène la formulation de l'hypothèse suivante : à savoir qu'il n'y a corruption que là où la politique est devenu technique (Moravia), c'est-à-dire là où s'est affirmée la notion de citoyenneté (d'individu), qui échappe cependant souvent à la compréhension des concernés eux mêmes. En somme, là où s'est affirmée la loi écrite (et dont le citoyen n'a, en fait, qu'une vague idée abstraite) mais surtout dans la situation de non praticabilité et non respect de celle-ci.

De fait, si on examine avec minutie ce qu'il en est du maniement de la loi dans la plupart des pays du Tiers-Monde, on s'aperçoit que non seulement il y a comme un frein, comme une volonté pour permettre à la majorité des citoyens d'y accéder, de s'y approcher ; en somme on est loin d'une réelle perception culturelle de la loi écrite (alors que le droit coutumier était certes oral, mais connu et respecté de tous) mais que ceci aboutit à un résultat paradoxal où cette loi finit par n'avoir aucune emprise sur l'individu tant elle est, à tout moment passible de monétarisation, donc de détournement et perversion par rapport du cadre qu'elle est censé régir.

Dans ce contexte, la corruption et ses dérivés s'inscrivent fondamentalement dans des rapports qui sont forcément ceux d'une violence, infligée ou non, tolérée ou non, mais toujours, conformes à la loi, à la raison, en d'autres termes, suivant des données avouées ou implicites ayant trait à un projet de société affirmé pour tous.

Cas de figure et d'engendrement :

Dans le discours, la corruption ne semble ni claire, ni définie. Il n'est pas rare, dans certains cas, d'entendre des expressions comme "Errachi wal merchi, bhal bhal" : le corrompu n'est en rien différent du "corrompeur". La corruption est comparée unanimement à une sorte de "fleuve impétueux et irresistible, ramassant tout à son passage" (selon l'expression d'un groupe de chanteurs marocains) et que les obstacles qu'elle rencontre et dépasse rendent plutôt forte et puissante.

Cependant c'est au regard des différents cas de figure et d'engendrement qu'il est possible de saisir quelque peu le sens de toute démarche appelant la pratique de la corruption et les manières de faire, et de préciser certains critères de différenciation entre une démarche relevant

d'un service à caractère symbolique (voir le texte de Belbahri) et/ou monétaire et celle que l'on peut sans hésitation qualifier de corruption.

Certains pourront par convenance, par timidité, par humanité et que sais-je encore, refuser, s'arrêter au début de cette voie ou à mi-chemin, mais personne ne pense qu'il y a un moyen, une route qui, parcourue jusqu'au bout, ne conduise à la corruption (corrompre ou être corrompu).

Certains individus (du bas ou du haut de l'échelle sociale), par prudence, par humanité peut être, avouent que dans de nombreuses circonstances, ils ont été poussés à la corruption ; d'autres, et non sans justifications, emportés parfois par d'une inhumaine férocité, en tout cas plus cohérents avec eux mêmes, ne cachent pas qu'ils l'ont été entièrement.

Le résultat pratique, est qu'on peut "briller" en se livrant à un emploi aussi large et obstiné de la corruption (surtout dans les hautes sphères du pouvoir, de l'administration...). Mais il y a comme un accord tacite, un seuil de tolérabilité à propos de la corruption. En effet, on ne peut, compte tenu sa position sociale, se permettre d'être plus corrompu que son voisin du même palier. Cet accord répond manifestement à un souci d'équilibre des pouvoirs. On note cependant de nombreux cas de personnes qui, en revanche, ont refusé de verser dans la pratique de corruption, mais qui s'y sont mises, récompensées ainsi de leur intégrité comme de parfaits corrompus. Ceci s'explique dans la mesure où, compte tenu de ce souci d'équilibre de pouvoir, la personne refusant la corruption dérange parce qu'elle s'inscrit en faux dans ce mécanisme complexe qu'est la corruption.

Dans d'autres cas, on peut s'en sortir avec plutôt plus d'avantages que de dégâts : en le désapprouvant et le condamnant dans le discours et quand, venant au fait, on ne se refuse pas à s'en passer : ceci appelle à son tour plusieurs manières d'agir et de faire.

Ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de corruption qui intéresse des individus isolés, mais celle-ci répond obligatoirement à la démarche d'une chaîne hiérarchique.

Cependant, sortie de cette hiérarchie, la décision d'appliquer ou non la loi de la part d'un petit employé par exemple, de donner ou non ce qui est de droit, ou de non droit peut relever d'une stratégie individuelle autant offensive que défensive : pour arrondir ses fins de mois par exemple, sans quoi il ne pourrait (sur)vivre ou se poser dans la hiérarchie sociale, (démarche offensive) : mais en procédant au retournement du principe qui régit les relations de pouvoir, ceci peut aboutir à une pratique de non droit (donc négation de celui-ci) et vice-versa.

Pour le citoyen corrompu, l'homme de loi, peut, selon le cas, favoriser l'obtention de ce qui est légitime ou pas. Ainsi, il n'est pas rare de voir que, par le biais justement de la corruption, on assiste à une utilisation de la loi pour contrecarrer la violence liée à la corruption ("Nethedah", entend-on dire au Maroc à l'employé qui refuse de livrer un papier administratif sollicité, comme pour lui signifier qu'il y a d'autres moyens et réseaux pour l'obtenir...).

Ces quelques remarques sur la genèse de la corruption dans le Tiers-monde, ne doivent pas nous détourner de la façon spécifique dont ce système se développe d'un pays à un autre, d'une région à une autre. Une chose est sûre, c'est que si ce système permet à certains l'accès au pouvoir, et à d'autres à la richesse, pour la majorité, il intègre paradoxalement une volonté de vivre décevant qui tient aujourd'hui, pour le moins que l'on puisse dire, d'un "espoir interdit".

GROUPE DE RECHERCHE

Villes et citadins des Tiers-Mondes

(CNRS, ORSTOM, Université Lyon II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 3

FORMES PARALLELES DE REGULATIONS URBAINES

Document provisoire

Mai 1987

Mise en forme du dossier :

- A. BATTEGAY**
- A. BELBAHRI**
- C. FERJANI**
- B. GANNE**
- E. LONGUENESSE**

GLYSI - Département "D" ORSTOM - IRMAC

correspondance : GLYSI - Université Lyon II - Avenue P. Mendès France - 69500 BRON

Tél. : 78 00 69 83